

AUTOMNE 2021

APPLICATION POUR SMARTPHONES

La commune de Bovernier explore de nouveaux moyens de communication, afin de permettre à toutes ses habitantes et tous ses habitants d'être informés au mieux, selon ses propres habitudes.

Ainsi, les moyens traditionnels vont naturellement se poursuivre (affichage publics, Bovernier info) et continueront de compléter des moyens plus récents, mais largement répandus, comme le site Internet de la commune (www.bovernier.ch).

Désormais, **une page Facebook est à disposition des vouïpes et une application pour téléphones portables est également téléchargeable.**

L'objectif est de permettre une meilleure réactivité, notamment pour des informations moins planifiables (réparations urgentes nécessitant une coupure d'eau ou de courant par exemple) ou des urgences (pour des problèmes sécurité ou en cas de catastrophe naturelle).

N'hésitez plus et suivez votre commune sur Facebook et installez-la sur votre téléphone !



@bovernier

EAU D'IRRIGATION

Comme de coutume à l'approche de l'hiver, le réseau d'irrigation va être progressivement mis hors service. L'irrigation depuis Bémont et pour les hameaux situés en dessus a déjà été coupée au début octobre, afin de pouvoir mener des travaux d'entretien.

Le reste du réseau d'irrigation sera progressivement mis hors service à compter du 2 novembre 2021.

Merci aux propriétaires concernés de faire le nécessaire pour éviter tout risque de gel cet hiver.

GD-ST-BERNARD

La commune de Bovernier étant partenaire du Tunnel du Grand-Saint-Bernard, des billets de passage peuvent être commandés auprès de la commune pour le tarif préférentiel de CHF 8.- par véhicule et par passage.

Le tarif « normal » pour une voiture est de CHF 29,50, n'hésitez donc pas à contacter le secrétariat communal pour obtenir vos billets de passage.

Merci d'anticiper autant que possible vos demandes et de vous adresser au secrétariat communal.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Suite à des fraudes électorales en mars 2017, la sécurité du vote par correspondance a été renforcée. Chaque citoyenne et citoyen a reçu un jeu d'autocollants, imprimés avec son nom.

Pour que votre vote soit pris en

compte et valable, il est impératif de signer la feuille de réexpédition ET de coller cet autocollant.

Si vous avez égaré ces autocollants, veuillez vous adresser à la commune pour en obtenir une nouvelle série (info@bovernier.ch).

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Pour que votre vote par correspondance soit valable, vous devez impérativement :

1. **Utiliser le matériel de vote officiel,**
2. **Coller votre étiquette autocollante**

ET apposer votre signature sur la feuille de réexpédition.



COMMISSION SOCIALE

La Commission sociale regroupe des personnes se mettant à disposition des aîné-e-s de la commune de Bovernier ou des personnes ayant des difficultés de santé limitant leurs déplacements ou autonomie. Ainsi, **les personnes ayant des difficultés pour se déplacer pour certains rendez-vous médicaux ou pour faire leurs repas peuvent donc contacter cette commission** (Gaël Bourgeois par téléphone au 078 685 48 48 ou par mail gael.bourgeois@bovernier.ch).



phone au 078 685 48 48 ou par mail gael.bourgeois@bovernier.ch.

Les repas peuvent être commandés pour les jours souhaités au tarif de CHF 12.- par repas livré.

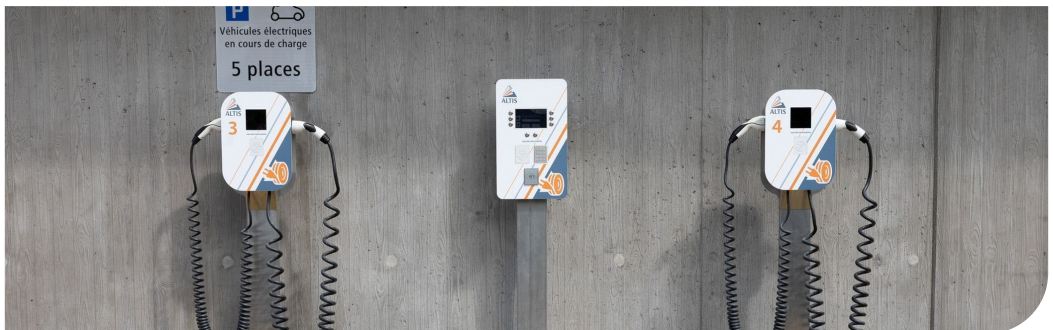
En cas de demandes particulières, la commission sociale peut également être sollicitée et répondra au mieux aux demandes qui lui seront adressées.

BORNES ÉLECTRIQUES POUR VOITURES

Si vous souhaitez installer une borne de recharge électrique pour véhicule sur votre parcelle, dans le parking de votre PPE ou chez un client, le service commercial d'Altis offre un conseil sur mesure pour le choix d'une borne adaptée à vos

besoins et s'occupe de coordonner l'installation par le biais d'un électricien de la région. L'installation de ce type de bornes est également subventionnée.

Plus d'informations sur le site d'Altis : www.altis.swiss/mobilite



AVENIR DU TRIAGE FORESTIER

La fusion des communes de Vol-lèges et Bagnes et le départ de Charrat modifient la structure administrative du Triage Catogne Mont-Chemin.

L'assemblée bourgeoisiale du 15 novembre prochain se prononcera sur cette nouvelle organisation.

On précise que les bases de la collaboration intercommunale établie dès la création du centre persistent ; les places de travail des collaborateurs et le centre de triage ne seront pas touchés par cette réorganisation.

Afin de renseigner de manière précise les bourgeois qui le désirent, une rencontre est organisée le **mercredi 10 novembre de 17h30 à 19h00 à la salle de gymnastique de Bovernier.**

Monsieur Fabien Sauthier, président du triage, et le Conseil communal seront présents pour répondre à vos questions.



CONCERT

Le 4 décembre prochain à 19h00, un concert de musique baroque sera donné à l'église de Bovernier.

Quatre musiciennes et musiciens professionnels se produiront, accompagnés de leur harpe, viole de gambe, théorbe, archiluth ou « simplement » avec leur voix.

L'entrée sera gratuite, un chapeau étant disposé à la sortie.

Un flyer plus complet sera envoyé en tout-ménage au cours du mois de novembre, mais vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date.

AVEC PIERRE PERRUCHOD

Initiation aux échecs

GRATUIT ET POUR TOUS LES ÂGES -
UNIQUEMENT POUR LES HABITANTS DE
BOVERNIER

Les mardis | 23 + 30 novembre & 7 décembre
19h30 à 21h00
A la commune de Bovernier

INSCRIPTION JUSQU'AU 19 NOVEMBRE AUPRÈS DE DAVID BUFF
AU 078/897 74 01 (WHATSAPP OU SMS)